6

LOUVRE

**Conseil d'administration de l'Etablissement public du musée du Louvre**

**Séance du 12 mars 2021**

**DELIBERATION**

## Approbation d'un contrat de concession de services

***Exploitation commerciale d'une activité saisonnière de deux points de vente mobiles de glaces et sorbets proposant également des boissons à emporter, dans le jardin des Tuileries.***

Vu l'article 17, 8° du décret n°92-1338 du 22 décembre 1992 portant création de l'Établissement Public du musée du Louvre ;

**Article 1.** Le conseil d'administration de l'établissement public du musée du Louvre approuve l'attribution de la concession de services en vue de l'exploitation commerciale d'une activité saisonnière de deux points de vente mobiles de glaces et sorbets proposant également des boissons à emporter, dans le jardin des Tuileries. à la société Allegrini Invest et en autorise la signature par le Président-directeur du musée du Louvre.

Jean-Luc Martinez

Président du conseil d'administration